Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260609-2026_05_47-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Ingrid GARDE ; Françoise AUBAUD ; Patricia TARNIER ; Josiane LELIEVRE

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE
Elodie SAUFFISSEAU pouvoir donné à Arnaud GASNIER
Kevin JOURDAN pouvoir donné à Benjamin ROUSSEAUX
Charlotte YGER pouvoir donné à Dominique MOTEL

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.06.47

EDUCATION ET SOLIDARITE

Monsieur le Maire propose au Conseil de contribuer chaque année par solidarité au soutien d'un établissement scolaire étranger en situation de grande pauvreté, en contribuant à améliorer les conditions d'éducation et d'instruction des élèves ou à favoriser le maintien de leur scolarisation.

Le Maire présente une demande chiffrée de M. Tamba Ibrahima, directeur de l'école élémentaire de NDAYANE, au Sénégal. L'objet de la demande porte l'achat de livres des 3 matières principales enseignées : Français, Mathématiques et Sciences naturelles.

Pour information, le budget 2026 de l'école publique Jean de la Varende représente une charge annuelle pour la commune 125 564.02 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **MONTER** un projet de sensibilisation avec les élèves scolarisés sur l'école publique de Bovel
- **VERSER** une subvention de 1200 € à l'école élémentaire de NDAYANE pour l'année 2026

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
02.99.92.00.34 - secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260609-2026_05_47-DE

- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 13
Vote contre : 0
Abstention : 2

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 09/06/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille et Vilaine)

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
02.99.92.00.34 - secretariat.mairie@bovel.fr -